

N/REF : 12/12/2025 11H44 C:263771 I:33807

MME ZIMMERMANN ESTELLE PARTI

V/Appel du Vendredi 12/12/2025 a 11H44

**23 RUE PASTEUR
38450 VIF**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 15 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 23 RUE PASTEUR VIF - MME ZIMMERMAN ESTELLE 06 61 99 96 43
TARIF HORAIRE 198.48 EUROS / HEURE EN CB
PRENDRE LE TPE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION TOILETTES
PREVOIR POMPAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 12/12/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
CREATION D'UN TROU SUR LA CULOTTE AVEC L'ACCORD DU CLIENT
EXTRACTION DE PIERRE ET MORCEAUX DE FONTE
REBOUCHÉ LE TROU A LA CALENDRITE
POMPAGE DES EAUX USÉES
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>396,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN